

Enquête sur des activités économiques exemplaires
dans le cadre du Collectif des Garrigues
THÉMATIQUE VITICOLE
Étude de cas du « Domaine de La Triballe »



© Laure Pezzatini

Réalisée par Océane COBELLI, Célia FERY, Laura MOUTFI, Laure PEZZATINI, Anaïs RAMET étudiantes en M2 IEGB « Ingénierie en Écologie et en Gestion de la Biodiversité »
à l'Université de Montpellier

Table des matières

INTRODUCTION & CONTEXTE DE L'ÉTUDE	4
MATÉRIELS & MÉTHODES	5
I.1. Description de l'acteur	5
I.2. Déroulement de l'enquête	6
I.3. Difficultés rencontrées	7
RÉSULTATS	8
I.1. Fiche Activité Entrepreneuriale « Garrigues » - Production	8
I.2. Fiche Activité Entrepreneuriale « Garrigues » - Territoire	16
I.3. Description et analyse sommaire des principaux impacts de l'activité sur l'environnement	20
I.4. Économie circulaire	23
I.5. Fiche Services Écosystémiques « CICES »	25
DISCUSSION & CONCLUSION	28
BIBLIOGRAPHIE	30

Liste des figures

Figure n°1 : Départements de France

Figure n°2 : Localisation du Domaine viticole au sein de la région Occitanie

Figure n°3 : Photographie aérienne du Domaine de La Triballe

Figure n°4 : Photographie du Domaine de La Triballe

Figure n°5 : Photographie des vins du domaine

Figure n°6 : Carte des vignobles de France

Figure n°7 : Schéma du fonctionnement actuel et du fonctionnement optimisé de l'économie circulaire du Domaine de La Triballe

INTRODUCTION & CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Emblématique des paysages méditerranéens, la garrigue est un milieu naturel situé à moyenne altitude entre les Cévennes au Nord et la petite Camargue au Sud. Elle fait référence à une formation végétale basse, composée de végétaux buissonnants, d'arbustes et d'herbacées, adaptée à un sol calcaire omniprésent et au climat méditerranéen (irrégularité des précipitations, saison estivale chaude et sèche, *etc.*). En France, la garrigue occupe environ 400 000 hectares, en Provence et Occitanie. Ce type de formation végétale abrite une richesse faunistique et floristique qui a grandement participé au classement de la région méditerranéenne comme l'un des 34 « hotspot » de la biodiversité mondiale (Mittermeier *et al.*, 2011). Le terme « garrigue » cache des notions complexes, qui englobent aussi bien une entité géographique, qu'une formation écologique ou un paysage culturel. C'est un terme très ancien (XVI^{ème} siècle), emprunté au provençal « garriga », puis « garric », désignant « l'arbre au rocher ». Ce dernier faisant référence au chêne kermès, un des arbustes les mieux adaptés à ces terrains.

Il faut savoir que les paysages des Garrigues n'ont pas toujours été ceux que l'on connaît actuellement. Depuis des millénaires, et plus précisément depuis le néolithique, la garrigue a été exploitée par l'homme et un système agro-sylvo-pastoral s'est mis en place. « Trois types d'exploitations ont coexisté de façon continue jusqu'au XIX^{ème} siècle : l'agriculture, l'exploitation des forêts, et l'élevage (...) » (BOUCHET & *al.*, 2013), mais ils n'ont malheureusement pas perduré au XX^{ème} siècle. La reconstruction du pays après la seconde guerre mondiale s'est accompagnée d'une modernisation des techniques agricoles, contraignant ainsi les agriculteurs à abandonner leurs terres et à rejoindre les villes.

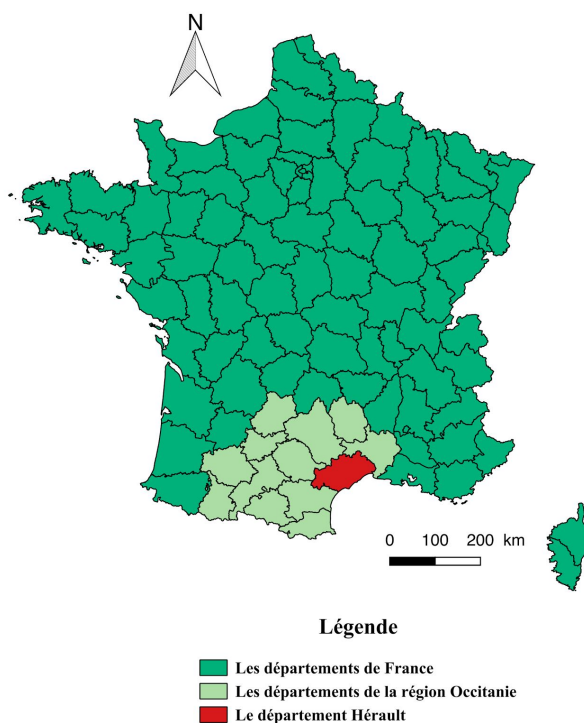
Ce patrimoine naturel est, aujourd'hui, très fortement menacé par l'extension urbaine d'une part, menant à la destruction et à la fragmentation des habitats, et la déprise agro-pastorale d'autre part, entraînant petit à petit la fermeture des milieux ouverts. En effet, les zones de garrigues n'étant plus exploitées, plus entretenues par l'homme et ses pratiques, la dynamique

de végétation reprend son cours et les paysages redeviennent peu à peu forestiers. Au fil des années, la garrigue a énormément perdu de sa valeur écologique mais aussi économique.

Dans le but de valoriser cet habitat exceptionnel, un projet collectif a été porté par l'Association du Collectif des Garrigues avec le partenariat, depuis 2014, du Master IEGB (Ingénierie en Écologie et en Gestion de la Biodiversité) de l'Université de Montpellier. Ce projet s'intitule « Valorisation économique de la biodiversité » et vise à analyser, à partir d'études de cas, différents modes d'innovation et en tirer une méthodologie partageable sur l'ensemble du territoire à destination des divers acteurs du territoire.

Le Collectif des Garrigues a vu le jour en 2013 grâce aux Écologistes de l'Euzière. Cette association, née du projet « Mais où sont passées nos garrigues ? », a pour missions principales de valoriser les ressources et les compétences du territoire des garrigues mais également de rendre le territoire innovant. Le collectif des Garrigues est un réseau de partenaires et d'acteurs ayant un intérêt commun pour les garrigues et souhaitant partager leurs connaissances, leurs expériences, leur motivation ainsi que leurs réflexions autour d'une large palette de thèmes d'études.

I. MATÉRIELS & MÉTHODES



I.1. Description de l'acteur

Nous avons choisi le thème de la viticulture par intérêt commun pour ce sujet et parce que ce dernier nous permettait d'avoir une expérience professionnelle au sein de ce secteur. Notre acteur économique est un domaine viticole situé à 15 km au nord-est de Montpellier. Implanté à Guzargues (34820), le Domaine de La Triballe est géré par Sabine et Olivier Durand depuis 1990. Ils pratiquent une Agriculture Biologique certifiée depuis 1996 qui leur a apporté une forte notoriété dans la région.

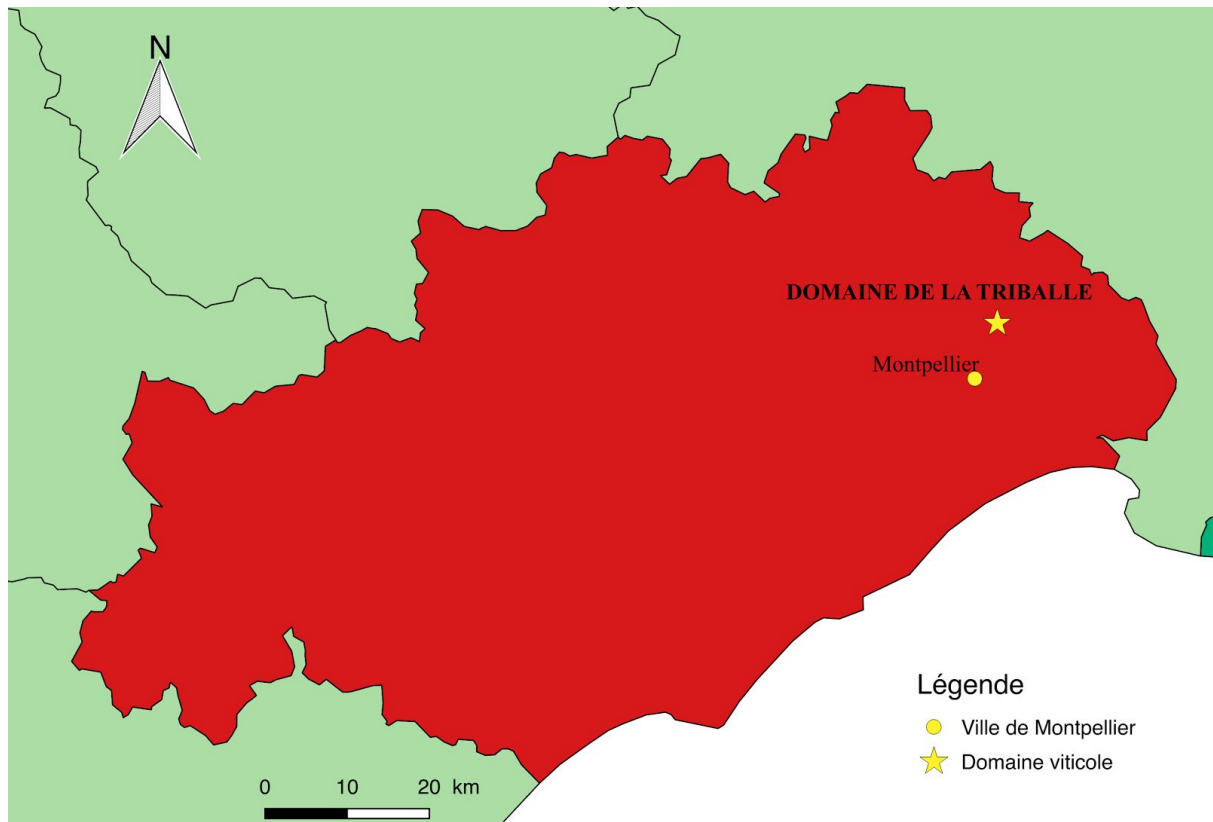


Figure n°1 : Départements de France - Figure n°2 : Localisation du Domaine viticole au sein de la région Occitanie

I.2. Déroulement de l'enquête

Nous avons, dans un premier temps, pris connaissance des éléments mis à notre disposition : cours de l'unité d'enseignement « Valorisation de la biodiversité », documents issus de l'Atlas des Garrigues et travaux des promotions précédentes, complétés par des recherches personnelles sur internet (publications scientifiques et site web de notre acteur économique notamment).

Suite à cette première étape, nous avons réalisé un questionnaire semi-directif à partir du cahier des charges fourni par l'équipe pédagogique de ce projet (Le Collectif des Garrigues et les différents responsables de l'unité d'enseignement). Le but de ce questionnaire était d'avoir une première approche quantitative de l'activité économique de notre acteur, en appréhendant son activité/action sur le territoire des Garrigues. Les différentes questions posées ont porté sur ses méthodes de production, ses moyens humains, matériels et financiers, ainsi que ses éventuels futurs projets économiques. Les réponses apportées par notre acteur économique nous ont permis d'établir, dans un second temps, un questionnaire qualitatif axé sur l'étude des aspects environnementaux de cette activité et de leurs impacts (positifs et négatifs) sur le territoire des Garrigues.

Après un premier contact par téléphone et plusieurs échanges par mails, nous avons rencontré Monsieur Olivier Durand sur son domaine le 27 octobre 2017. Cette rencontre nous a permis de compléter, par une interview, les informations récoltées lors de la première approche quantitative, ainsi que d'analyser son activité d'un point de vue environnemental. Nous avons également eu l'occasion de faire le tour de son exploitation et de monter sur les hauteurs du domaine afin de mieux visualiser le paysage environnant.

Suite à cette étape, les informations ont été synthétisées et nous avons pu compléter les différentes fiches annexes issues du cahier des charges. Néanmoins, suite à l'interview un dernier mail a été envoyé à notre acteur afin de clarifier certains éléments de réponses et de s'assurer de notre bonne compréhension de son activité et des enjeux liés au territoire des Garrigues.

I.3. Difficultés rencontrées

Lors de la première phase de l'enquête quantitative, il a été difficile de trouver des informations relatives à notre acteur économique. Leur site internet était notre principale source d'informations, mais malheureusement, il ne comportait que peu d'éléments pouvant nous aider à remplir le cahier des charges du projet. Nous avons donc réalisé un premier questionnaire assez long et dense puisque nous avons un grand nombre d'informations à éclaircir auprès de notre acteur économique.

Lorsque nous avons reçu les premières réponses associées à ce questionnaire quantitatif, nous avons pris conscience de la difficulté, pour notre acteur, de répondre à certains points demandés de fait du manque de compréhension de nos questions. Nous avons donc reformuler ces dernières afin qu'elles soient le plus clair possible.

Lors de l'interview, nous avons un grand nombre de questions à poser à l'acteur, que nous n'avons malheureusement pas pu traiter dans leur totalité. Néanmoins, nous avons recontacté Olivier Durand afin qu'il nous apporte les derniers éléments-clés manquants, nous permettant ainsi de rédiger au mieux ce rapport.

Enfin, l'autre principale difficulté rencontrée a été la disponibilité de notre acteur économique. Étant dans le domaine viticole, il était très occupé par les vendanges durant les mois de septembre et d'octobre. Il a donc été assez compliqué pour nous de le contacter. De plus, il a dû s'absenter à de nombreuses reprises pour se rendre à des salons pendant le mois de novembre. Malgré sa bonne volonté, il n'était pas simple pour lui de nous consacrer du temps. Cependant, en dépit de leur forte charge de travail, Olivier et Sabine Durand ont su répondre au mieux à nos questions et se sont montrés très compréhensifs au vu de l'important nombre d'éléments demandés.

II. RÉSULTATS

I.1. Fiche Activité Entrepreneuriale « Garrigues » - Production

1 - DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Le Domaine de la Triballe est une entreprise agricole spécialisée dans le domaine de la viticulture. Le domaine est exploité par Sabine et Olivier Durand depuis 1990. Il se situe sur la commune de Guzargues à 15 km environ au Nord-Est de Montpellier et non loin du Pic Saint Loup.

L'exploitation viticole compte 16 Ha qui se répartissent selon différents cépages propres à la région tels que le Grenache, le Cinsault, la Syrah et le Mourvèdre. Une partie des vignes se trouve dans les fonds de vallons du territoire ou à mi-pente de coteaux tandis que l'autre partie, plus jeune, a été implantée sur les sols vierges de la garrigue.

L'originalité du domaine repose sur deux spécificités : d'une part, il y est produit un vin issu d'une agriculture en biodynamie et certifiée biologique depuis 1996 et d'autre part, ces vins sont associés à deux types d'appellations d'origine contrôlée (AOC) : les Grès de Montpellier et le Haut-Languedoc. Ils sont qualifiés de « vins signatures » des terroirs sur lesquels les vignes reposent et participent à la notoriété des vins du Languedoc.

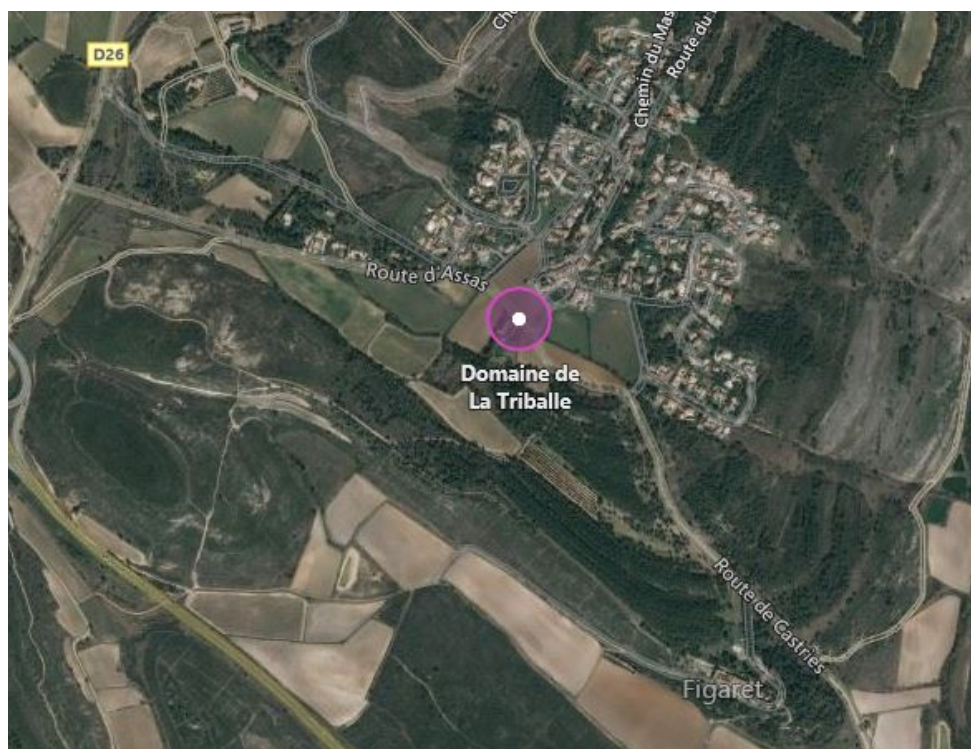


Figure n°3 : Photographie aérienne du Domaine de La Triballe (Source : © 2017 Microsoft)

2 - ZONE DE GARRIGUE CONCERNÉE

1. Superficie exacte

L'exploitation agricole recouvre environ 16 hectares dont 9 hectares sont en AOC (Appellation d'Origine Contrôlée) et 7 hectares en IGP (Indice Géographique Protégé). Cette superficie est considérée comme plutôt satisfaisante pour Olivier et Sabine Durand. En revanche, le volume de production n'est pas conséquent avec une production de seulement 35 000 bouteilles/an. Ce volume, considéré trop faible par notre acteur, ne lui permet pas de développer davantage l'export vers l'étranger.

2. Superficie minimale

Il est nécessaire que la superficie fasse au moins 10 hectares pour un UTH (unité de travail humain) en cave particulière. En dessous de cette superficie, il est difficile d'être viable économiquement si l'activité viticole est l'activité principale.

3. Superficie idéale

La surface idéale pour une exploitation viticole telle que le Domaine de La Triballe est comprise entre 15 et 20 hectares avec un bon volume de production et une bonne irrigation.

3 - TYPE DE GARRIGUE :

1. Typologie générale à l'échelle du paysage

	Typologie des biotopes présents sur l'exploitation agricole
Terres agricoles et paysages artificiels	Vignobles : Plantation de vignes – Code Corine Biotope : 83.21
Pelouses et garrigues basses	Pelouses méditerranéennes xériques – Code Corine Biotope : 34.5 Garrigues calcicoles de l'ouest méso-méditerranéen – Code Corine Biotope : 32-4
Boisements	Forêts de Chênes verts supra-méditerranéennes françaises – Code Corine Biotope : 45-32

2. Végétation spécifique

La végétation spécifique de garrigue observée se rapproche de l'habitat Corine biotope « Garrigues calcicoles de l'ouest méso-méditerranéen ». Cet habitat est composé de formations arbustives, souvent basses, sur un sol principalement calcaire de l'étage méso-méditerranéen.

a. La flore présente

On y retrouve une flore caractéristique de la garrigue comme le Chêne kermès (*Quercus coccifera*), le Romarin (*Rosmarinus officinalis*), le Thym (*Thymus vulgaris*), le Ciste blanc (*Cistus albidus*), la Salsepareille (*Smilax aspera*), le Genévrier commun (*Juniperus communis*), le Laurier-tin (*Viburnum tinus*), le Pistachier lentisque (*Pistacia lentiscus*), etc.

Enfin, on peut observer, aux abords des parcelles de vignes, une flore sauvage commune. Les espèces les plus abondantes sont les fabacées tels que le Trèfle violet (*Trifolium pratense*), le Trèfle blanc (*Trifolium repens*), la Luzerne d'Italie (*Medicago italica*) ou encore la Gesse des bois (*Lathyrus sylvestris*). Quelques espèces d'orchidées protégées sont aussi observables aux environs des parcelles et l'on peut notamment citer l'Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*) et l'Ophrys fausse bécasse (*Ophrys pseudoscolopax*).

b. La faune présente

La garrigue est favorable à de nombreux reptiles, insectes, passereaux et rapaces qui sont caractéristiques des milieux méditerranéens. Par ailleurs, on peut retrouver des espèces moins caractéristiques comme le Sanglier d'Europe (*Sus scrofa*) qui est chassé sur la commune de Guzargues du fait de son importante population. Ce dernier est considéré comme une nuisance pour le Domaine qui est obligé de clôturer ces parcelles afin de limiter au maximum les dégradations qu'il pourrait causer.

De plus, lors de notre rencontre avec M. Durand, il nous a fait remarquer la présence en abondance de la Rainette méridionale (*Hyla meridionalis*). Ce type d'espèce vit sur des lieux peu pollués et semble très bien se plaire chez notre acteur. Elle en est même devenue le logo des bouteilles du Domaine de La Triballe.

En revanche, certaines espèces sont en voie de disparition sur le domaine. On peut notamment citer le Scorpion jaune (*Buthus occitanus*), le Scolopendre méditerranéen (*Scolopendra cingulatas*) et la Couleuvre de Montpellier (*Coluber monspessulanus*). « La couleuvre disparaît à cause du développement des voies routières dans la région », nous a expliqué Olivier Durand.



© Laure Pezzatini

Figure n°4 : Photographie du Domaine de La Triballe - Figure n°5 : Photographie des vins du domaine

4 - RÉGLEMENTATION

1. Règlementation spécifique

Le domaine fait partie de deux territoires issus de l'AOC « Grès de Montpellier » et l'AOC « Haut-Languedoc ». Il doit donc respecter des cahiers des charges très précis, rédigés par les Organismes de Défense et de Gestion (ODG) de ces appellations, et contrôlés par des établissements publics tels que l'INAO (Institut National de l'Origine et de la Qualité) qui accompagne les producteurs s'engageant dans des démarches de qualité.

Il est, par ailleurs, soumis à des contrôles de la part d'ECOCERT (organisme de contrôle et de certification en Agriculture Biologique) dans le cadre de sa certification. Cet organisme participe à la rédaction des réglementations françaises et européennes.

Nous pouvons aussi citer deux autres règlements européens (834-2007 et 889-2008) datant de 2007 et 2008 qui régissent le mode de production biologique en définissant par exemple les règles de production et de transformation, les conditions de contrôle, les règles d'étiquetage, *etc.* Enfin, depuis 2012, seuls les vins respectant le nouveau cahier des charges européen de la vinification biologique peuvent porter la mention bio.

2. Zonage des documents d'urbanisme

Le domaine se situe en totalité sur la commune de Guzargues. A l'heure actuelle, la commune ne possède pas encore de Plan Local d'Urbanisme (PLU) car ce dernier est en cours d'élaboration. Un autre document s'applique alors : le Règlement National d'Urbanisme

(RNU). Les règles générales qui en sont issues constituent le « minimum » de ce qu'il faut respecter en matière d'urbanisme et figurent au Code de l'Urbanisme.

Le RNU fixe des dispositions applicables aux constructions, aménagements, installations et travaux faisant l'objet d'un permis de construire, d'un permis d'aménager ou d'une déclaration préalable ainsi qu'aux autres utilisations du sol régies par le Code de l'Urbanisme. Un volet environnemental y est présent avec, notamment, l'obligation de respecter les préoccupations environnementales mentionnées dans le code de l'environnement pour l'obtention d'un permis.

Pour un espace agricole comme celui du Domaine de La Triballe, il doit être soumis, par le Préfet de département, à l'avis de la Commission Départementale de Consommation des Espaces Agricoles (CDCEA). Cette dernière a notamment un droit de regard sur le zonage décidé suite à l'élaboration d'un document de planification sur la commune et au-delà.

Enfin, le domaine fait partie du territoire du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la communauté de communes du Pic Saint Loup. Un des axes de ce document est notamment de préserver les espaces naturels, agricoles et paysagers.

3. Autres zonages

L'exploitation agricole se situe sur différents zonages issus d'inventaires et de mesures de protection de l'environnement. On peut notamment citer la présence de deux ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) sur la commune de Guzargues : celle des « Plaines et garrigues du Nord Montpelliérais » (de type 2) et celle des « Font de Salaison et Font de l'Euze » (de type 1). Le domaine est aussi concerné par un site Natura 2000 et plus exactement par une Zone de Protection Spéciale (Directive Oiseaux de 1979) « Hautes Garrigues du Montpelliérais » qui abrite notamment des couples d'Aigle de Bonelli (*Aquila fasciata*). Enfin, on retrouve la présence d'un site classé issu de la loi 1930 et d'un arrêté de protection de Biotope (APB).

5 - STRUCTURE

Le Domaine de La Triballe est une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (EARL). Ce type de regroupement est qualifié de société civile professionnelle permettant l'association entre des « exploitants » et des « non-exploitants ». Le statut d'EARL permet une meilleure organisation du patrimoine (dissociation entre le patrimoine privé et professionnel), un statut intéressant pour l'éventuel conjoint, ainsi qu'une meilleure optimisation fiscale et sociale.

Le Domaine est aussi rattaché à « Sudvinbio », une association interprofessionnelle de la viticulture biologique. Cette structure a notamment pour objectif de représenter ses membres, de défendre leurs intérêts ou encore de promouvoir les vins de l'agriculture biologique.

6 - MOYENS

1. Financiers

Le Domaine a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires de 206 255 euros lié à la vente du vin (au domaine ou à l'export). Ce chiffre d'affaires est très variable selon les années avec, par exemple, 237 628 euros en 2010 grâce à l'importante vente de palettes à l'export ou encore 164 521 euros en 2014 suite à un incendie qui a fortement endommagé les récoltes (perte de 45 UTH (unité de travail humain)). Enfin, notre acteur dispose d'un patrimoine foncier puisqu'il est propriétaire de ses 16 hectares de vignobles. Le prix moyen de terres situées dans l'aire d'appellations s'élève à environ 15 000 euros/hectare (selon les chiffres de la SAFER (Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural)).

2. Humains

L'exploitation compte 3 salariés (dont Olivier et Sabine Durand) à temps plein, plus des saisonniers lors des périodes de vendanges notamment.

3. Matériels

Le Domaine dispose du matériel agricole de base (tracteurs, charrues, broyeurs, décompacteur *etc.*) et du matériel spécifique au milieu viticole (bineuse, faucheuse, herse, machine à vendanger, pressoir, fûts et cuves, épandeur d'engrais, appareil de traitement, *etc.*) ainsi que des véhicules utilitaires (4x4 et fourgonnettes).

7 - MARCHÉS ET CONCURRENCE

Le Domaine est implanté à l'échelle locale et nationale principalement. L'export représente 10% du chiffre d'affaires notamment en Angleterre et au Japon. C'est peu puisque la vente est plus intéressante en France (Paris, Bretagne et Centre) lors des salons. Trouver des petits importateurs permet de limiter l'export. De plus, il y a des déconvenus pour l'étranger : M. Durand n'étant pas bilingue, il est difficile pour lui de communiquer et de raconter des anecdotes en anglais.

Le Domaine de la Triballe ne vit que de la vente/production des activités de la vigne. La concurrence est faible puisque les viticulteurs locaux sont plutôt dans une dynamique d'entraide que de compétition. On dénombre, dans un rayon de 10 km environ, 6 domaines qui sont en viticulture biologique (Domaine Pierre Clavel (Assas), Vins Folle avoine (Vendargues), Domaine de l'Arbousier (Castries), Mas d'Auzière (Guzargues),...). Enfin, à l'échelle du département on dénombre 53 exploitations en viticulture biologique certifiée (selon Bio 34).

8 - PRODUCTIVITÉ / PERFORMANCE

- **Production et distribution**

Le Domaine de La Triballe produit 380 hectolitres de vin soit 35 000 bouteilles environ par an. Une grande partie de sa production reste sur le marché national en étant distribuée à des détaillants en bio (31%), des cavistes (30%), des hôtels-restaurants (17%) ou lors de ventes au domaine et de salons/foires (15%). Les zones géographiques les plus ciblées sont Paris, la Bretagne et le Centre. Le reste de la production est envoyée vers des pays comme la Suisse, l'Allemagne, l'Angleterre, les Etats-Unis, la Chine ou encore le Japon. Cette part d'exportation représente environ 10 % du chiffre d'affaires du domaine.

- **Publicité**

Le Domaine de La Triballe présente à l'heure actuelle une forte notoriété acquise au fil des années. En effet, il a été l'un des premiers à convertir son activité en agriculture biologique dans la région et c'est ce qui, rapidement, a fait parler de lui. Par la suite, sa participation à de nombreux salons et foires lui a permis de gagner davantage en notoriété sur le marché du vin biologique. De plus, le domaine est aussi présent sur les réseaux sociaux (Facebook) et possède son propre site internet. Une mise à jour de ce dernier pourrait être envisageable afin d'en augmenter l'attractivité.

9 - RENTABILITÉ

A l'heure actuelle, le Domaine est rentable économiquement mais son maintien demande de nombreux sacrifices (pas de jours de congés, pas d'horaires « fixes ») et le total investissement de Monsieur et Madame Durand dans cette activité. Ils sont entièrement dépendants de leurs vignobles puisqu'ils constituent leur seule source de revenus.

10 - SCHÉMA RÉSEAU DE FONCTIONNEMENT ÉCONOMIQUE

- **Échelles locale et régionale :**

Le Domaine travaille avec des partenaires économiques (fournisseurs, réparateurs,...) qui se situent à moins de 100 km de son activité. Il y effectue environ 95% de ses achats de matières premières, matériaux, matériels,...

La part de vente de sa production aux échelles locale et régionale s'élève à environ 30%. Les principaux partenaires économiques sont des détaillants en bio (30%), cavistes (30%), CHR (cafés, hôtels, restaurants) (7%) et les caveaux (8%).

- **Échelles nationale et internationale :**

La part de vente de sa production à l'échelle nationale s'élève à environ 60% et 10% à l'échelle internationale. Ces ventes s'effectuent notamment lors de : foires et salons (15%) et en exportation (10%).

11 - SUBVENTIONS – AIDES

Olivier et Sabine Durand perçoivent quelques aides financières pour le maintien et le développement de leur activité. A l'heure actuelle, ils bénéficient d'une prime à la plantation qui s'élève à environ 8 000 euros par hectare (reçue quatre mois après la plantation) et qui a permis de financer à 80% les coûts des plants de la plantation et le travail associé lors de la première année.

Ils disposent également d'une aide financière venant de la PAC (Politique Agricole Commune) qui représente moins de 0,5% du chiffre d'affaires soit environ 1000 euros par an. Cette année, les aides relatives à l'agriculture biologique, qui représentaient 2000 euros par an, leur ont malheureusement été supprimées. Enfin, bien que l'exploitation se situe sur un site Natura 2000, elle ne dispose pas de mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC). Ces mesures ont été créées dans le but d'accompagner les exploitations agricoles qui développent des pratiques combinant performance économique et performance environnementale, ou qui participent au maintien de telles pratiques lorsqu'elles sont menacées de disparition.

12 - PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Olivier et Sabine Durand ont prévu de planter 2 hectares de vignes et de renouveler leur matériel existant (notamment un tracteur et leur système d'irrigation). En parallèle, ils mènent une démarche de recherche et de développement collective avec des structures telle que SupAgro. Les thématiques de recherche se basent en particulier sur la problématique du réchauffement climatique et le développement de nouveaux cépages.

I.2. Fiche Activité Entrepreneuriale « Garrigues » - Territoire

Dépendance de l'activité sur le territoire des Garrigues

L'implantation de votre activité « ici » est-elle induite par CE territoire ?

La France est un territoire particulièrement propice à la culture de la vigne et à la production de vin. Les activités viticoles se sont d'ailleurs développées dans plusieurs terroirs français tels que la Champagne, l'Alsace, la Vallée de la Loire, le Bordelais ou encore la Provence.

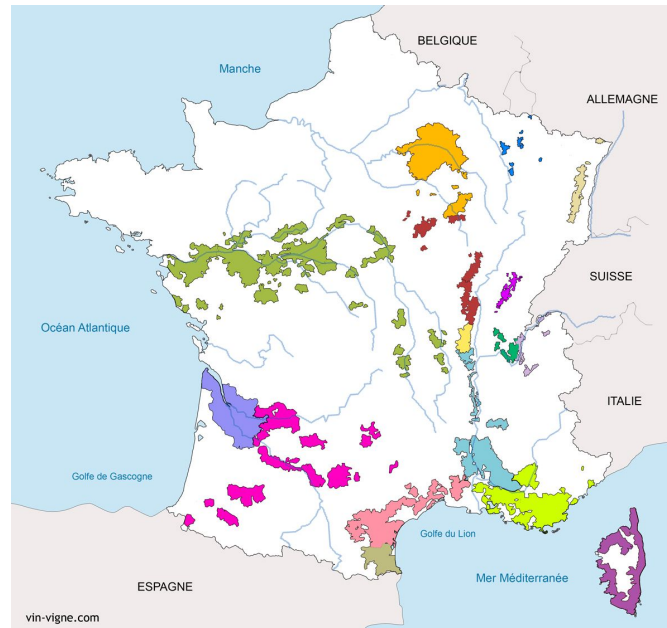


Figure n°6 : Carte des vignobles de France (issue de vin-vigne.com)

Mais la diversité du climat français, associée à une géologie variée, permet la culture et la production d'une infinité de cépages et de vins spécifiques à certaines régions. L'activité viticole peut donc être implantée un peu partout en France mais les cépages utilisés et les vins produits seront totalement différents en fonction de la région d'implantation.

Le domaine de La Triballe, qui produit des vins « signatures » caractéristiques du territoire des garrigues, ne pourrait donc pas être implanté sur un autre territoire. Les propriétés organoleptiques particulières des vins produits au sein de ce domaine sont dépendantes des conditions environnementales. En effet, ce vin est associé à la flore typique du territoire, à savoir, le romarin, le menthol et quelques épices, des arômes que l'on ne pourrait retrouver si l'activité était implantée sur un autre territoire.

Image des garrigues

Contribuez-vous à ce que les garrigues soient connues ou mieux connues par la population/les élus/autre(s) ? A quelle(s) échelle(s) et quel public?

L'activité contribue à faire connaître les garrigues, ses ressources et ses typicités au niveau :

- **local** (communal/intercommunal) : le domaine organise des dégustations sur son site. De plus, il a pour projet de développer un sentier pédagogique destiné au grand public afin de leur présenter la garrigue, ses typicités ainsi que le domaine et ses actions en faveur de la biodiversité. Ce sentier pédagogique passerait autour du domaine en traversant à la fois les vignobles et la garrigue environnante.
- **régional** (département/région) : le domaine et ses pratiques agricoles font parler de lui depuis l'époque des parents d'Olivier Durand. Il est rapidement devenu un « exemple » pour les autres viticulteurs de la région.
- **national** (inter-régional) : Olivier et Sabine Durand participent à des événements et salons autour du vin notamment sur Paris (Salon Marjolaine). « On vend une histoire et des anecdotes. Les vins du Languedoc ont une forte notoriété et surtout ils “sentent” la garrigue grâce aux essences volatiles comme le romarin, le menthol et les épices », nous raconte Olivier Durand.
- **international** : le domaine ne réalise quasiment pas d'échanges à l'international à cause de la barrière de la langue qui ne permet pas au propriétaire de raconter des anecdotes sur son vin et sur son territoire.

Soutien politique

Participez-vous à des commissions et/ou réunions concernant la politique locale, et/ou êtes-vous connu et/ou soutenu par des collectivités ?

Notre acteur économique participe à des commissions concernant la politique locale, de plus, il est connu des collectivités locales (commune de Guzargues et communauté de communes du Pic Saint Loup). Monsieur Durand a, en effet, été élu local pendant 18 ans et, à l'heure actuelle, il est fortement impliqué dans le Syndicat de l'AOC Languedoc en étant membre du Conseil d'Administration et Président de l'AOC Grès de Montpellier. Enfin, il entretient des liens avec la Métropole et la Mairie de Montpellier et participe à des réunions intercommunales, assises sur l'alimentation vis-à-vis des enjeux liés à la biodiversité.

Collaboration/mutualisation

1- Transversalité

Travaillez-vous avec des professionnels d'autres domaines/disciplines que la/les vôtre(s)? Si collaborations il y a, de quelles nature sont-elles ?

Le domaine entretient notamment une collaboration régulière avec des instituts spécialisés en agronomie tel que SupAgro.

Ces acteurs économiques sont-ils implantés dans les garrigues ?

Non

Connaissez-vous d'autres activités économiques qui se trouveraient sur le territoire des garrigues et/ou qui valorisent ce territoire ?

Non

2- Entre pairs

Collaborez-vous avec d'autres acteurs du même type que vous (même secteur d'activité) ? Si collaborations il y a, de quelles nature sont-elles ?

Le domaine entretient des collaborations régulières avec d'autres domaines viticoles notamment pour l'achat en commun de matériels. Par ailleurs, cette collaboration lui permet de faire des envois groupés de vins et d'organiser des salons et des événements. « Il n'y a pas de réelle concurrence entre nous mais une réelle complémentarité », nous a expliqué Olivier Durand.

Ces acteurs économiques sont-ils implantés dans les garrigues ?

Ces acteurs sont voisins du domaine de La Triballe (à différentes échelles spatiales) et on peut, en particulier, citer trois domaines :

- Folle Avoine à Vendargues
- Domaine de l'Arbousier à Castries
- Mas d'Auzière à Guzargues

Réseau

Faites-vous partie d'un ou plusieurs réseau(x) ? Si oui, le ou lesquels ?

Le domaine fait partie de l'association Sudvinbio, dont Mme Durand fût la présidente. C'est une association interprofessionnelle de la viticulture biologique en Occitanie dont les adhérents sont producteurs de vin biologique (ou en conversion), metteurs en marché, courtiers ou distributeurs de vin biologique.

Pour quelle(s) raison(s) avez-vous intégré ce(s) réseau(x) ?

« Il est très difficile de se faire un nom et une place lors de la création d'une société. Quelle qu'elle soit, c'est un véritable combat. Les producteurs Bio n'étaient que très peu nombreux dans les années 2000, il était donc nécessaire de se regrouper afin d'avoir une plus grande crédibilité. A l'heure actuelle, le domaine a trouvé sa place et la production de vins bio a complètement explosée », nous raconte Olivier Durand

Etes-vous satisfait de ce(s) réseau(x) ? (actions défendues, intérêt personnel, fonctionnement...)

« Oui car ce réseau a gardé une taille “humaine” et défend nos intérêts », nous explique Olivier Durand.

Positionnement géo-économique

Quels sont les impacts géo-économiques de votre activité ?

A l'échelle :

- **locale** : le domaine réalise 25% de son activité au niveau local. Il travaille notamment avec des entreprises de verreries, bouchons, étiquettes, laboratoires d'oenologie, fonctionnaires (douanes pour la vente d'alcool, *etc.*) et intègre un réseau de distribution en circuit-court (produits biologiques et/ou fermiers).
- **régionale** : le domaine fait partie du tissu industriel et artisanal de la région Occitanie.
- **nationale** : le domaine fait partie du réseau de distribution spécialisé : cavistes, domaine de la restauration, *etc.*

Travaillez-vous avec des intermédiaires pour la commercialisation de vos produits/services ?

Oui avec des entreprises spécialisées dans le domaine de l'oenologie, du conditionnement et du stockage du vin, *etc.*

Êtes-vous un intermédiaire dans la commercialisation de produits/services proposés par un autre acteur économique ?

Non

Perspectives

Comment envisagez-vous l'avenir de votre entreprise ?

Olivier et Sabine Durand ont des projets en tête pour les trois prochaines années à venir afin d'accroître leur activité. Ils ont donc des perspectives d'évolution importantes car elles sont primordiales pour la viabilité du domaine. En parallèle, ils consacrent une partie de leur temps à la recherche et au développement (R&D).

Avez-vous identifié des possibilités de développement/évolution de votre activité ?

Si oui, de quoi auriez-vous besoin pour ce faire ? (Formation, communication, valorisation, ...)

Ils souhaitent planter 2 hectares de vigne, développer leur système d'irrigation pour l'année 2018 et renouveler leur matériel agricole (tracteur en priorité). Ils travaillent notamment en collaboration avec des structures telle que SupAgro sur la thématique du réchauffement climatique et la mise en place de nouveaux cépages.

Le Domaine aurait besoin de développer la communication autour de son activité : “La communication du domaine est un peu défailante par manque de temps et de maîtrise des

outils comme les réseaux sociaux” nous explique Monsieur Durand.

Par ailleurs, de quoi auriez-vous besoin pour pérenniser votre activité ?

Davantage d'aides financières (seulement pour les plantations pour le moment). De plus, Olivier et Sabine Durand attendent beaucoup de la notoriété des crus du Languedoc qui permettrait ainsi de vendre leurs produits plus chers et dégager plus de bénéfices. De cette manière, ils pourraient davantage investir et prospérer plus facilement dans le cadre de cette activité.

Innovation

Comment estimez-vous le niveau d'innovation de votre entreprise sur le territoire ?

A l'heure actuelle, le domaine peut être qualifié « d'innovant » grâce à sa collaboration avec des structures telle que SupAgro pour la recherche et le développement viticole. Néanmoins, le domaine n'utilise que très peu les outils numériques. Malgré l'existence d'une page Facebook, le Domaine de La Triballe n'est pas très actif sur les réseaux sociaux. Cela est bien dommage, puisqu'une présence renforcée sur le net pourrait leur permettre de se faire connaître davantage. De plus, M. et Mme Durand pourraient également améliorer leur site internet en réalisant une présentation dynamique du Domaine qui met en avant le terroir et la qualité des produits. Cela pourrait leur donner davantage de notoriété en misant sur une « image de marque ».

I.3. Description et analyse sommaire des principaux impacts de l'activité sur l'environnement

Cette activité viticole, par son interaction avec l'environnement, va générer des nuisances (impacts négatifs) mais aussi des bénéfiques (impacts positifs) sur l'écosystème de la garrigue et plus généralement sur le territoire des Garrigues.

Le tableau ci-dessous est une synthèse des principaux impacts de l'activité sur l'environnement selon différents modules :

- Milieu physique : topographie/ sol, eaux superficielles et souterraines
- Milieu naturel : faune et flore
- Paysage et patrimoine
- Activités humaines
- Risques majeurs (inondation, feu de forêt, etc.).

Localisation/Type d'impact	Impacts positifs	Impacts négatifs
<p align="center">Milieu physique (topographie/sol, eau,..)</p>	<p align="center">Réduction voire arrêt de l'utilisation (et de leur fréquence) de certains produits phytosanitaires</p>	<p>Un labourage par machine est pratiqué au sein des vignes. Cependant son impact reste modéré car l'autre partie du temps le labourage est de type manuel : le tassement du sol et la production de boues sont donc limités</p>
		<p>L'utilisation du cuivre pour le traitement des vignes a un impact direct sur le sol et la qualité de l'eau. Malgré cela, l'impact reste minime car son utilisation est modérée voire absente certaines années (ex : pas d'utilisation cette année).</p>
		<p>Coefficient carbone qui est supérieur à l'agriculture conventionnelle</p>
		<p>Le déboisement causé par la plantation des vignes a pu entraîner une diminution de la protection contre l'érosion du sol.</p>
		<p>Ressource en eau (forage pour irrigation)</p>
		<p>Utilisation de soufre</p>
<p align="center">Milieu naturel (faune et flore)</p>	<p>Les boisements, vieux arbres, haies, friches, bandes enherbées, conservés au sein du domaine, constituent des zones de refuge, de repos, de reproduction et d'alimentation pour la faune sauvage.</p>	<p>La plantation de vignes nécessite un déboisement qui impacte le milieu et les espèces présentes</p>
<p align="center">Paysage et patrimoine</p>	<p>Entretien des milieux ouverts</p>	
	<p>Valorisation des terroirs intrinsèques au territoire des Garrigues</p>	

	Le domaine cherche à maintenir une activité familiale et traditionnelle qui participe à maintenir le patrimoine culturel et biologique du territoire	
Energie	Installation de panneaux photovoltaïques	Coût énergétique élevé dans la production de vins en AB
Activités humaines	Le domaine valorise les “déchets verts” apportés par d’autres acteurs économiques de la région en les transformant en compost	
	Le domaine prévoit d’accueillir du public sur l’exploitation en développant un circuit “découverte” qui présentera son activité mais aussi les garrigues (faune et flore)	
	Le domaine a installé des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments de son exploitation	
Risques majeurs	Limitation du risque incendie par l’entretien des espaces boisés (pâturage d’ovins sur l’exploitation).	Possible augmentation du risque d’inondations suite aux actions de déboisement

On peut donc voir que cette activité présente de nombreux impacts positifs notamment sur le milieu naturel, les activités humaines, le paysage et le patrimoine. Par ses différentes actions, elle permet la préservation d’habitats (de type haies, bosquets, *etc.*) favorables au maintien d’une faune et d’une flore diversifiées aux alentours des parcelles agricoles. De plus, le type de gestion que notre acteur met en place favorise une hétérogénéité du paysage écologiquement intéressante.

Enfin, les nuisances causées par l’activité concernent en grande partie le milieu physique et plus particulièrement le sol et la ressource en eau. Ces nuisances sont en grande partie compensées par l’hétérogénéité de ce territoire mais aussi par les bénéfices socio-économiques qui peuvent en ressortir.

I.4. Économie circulaire

L'économie circulaire, en opposition à l'économie linéaire qui règne depuis une soixantaine d'années, est une « nouvelle » façon de produire dont le crédo est, à l'image de Lavoisier, « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme ». Elle se base sur l'analyse du cycle de vie des produits afin d'optimiser l'utilisation des ressources naturelles et de limiter les déchets générés. Elle agit sur trois domaines principaux : i) l'offre (production), ii) la demande (consommation) et iii) la gestion des déchets.

En viticulture, l'arrêté du 17 août 2011, relatif à la distillation des sous-produits de la vinification, oblige les vinificateurs à livrer leurs sous-produits (marcs de raisins, lies de vin et bourbes) à des distilleries. Cette obligation, connue sous le terme de « prestation vinique », répond à l'enjeu d'amélioration de la qualité des vins mais également à celui de la traçabilité de l'alcool. Depuis quelques années, elle permet également de répondre à des enjeux environnementaux : la distillation des sous-produits viticoles permet d'éliminer la charge polluante qu'ils contiennent. Cet arrêté peut être considéré comme un levier à la mise en place d'une économie circulaire pour la filière vitivinicole. En effet, il participe à l'économie locale en obligeant les distilleries à se fournir dans un rayon moyen de 50 km autour de leur site et il permet la valorisation des sous-produits de la vinification. Une fois distillés, ces sous-produits sont ensuite transformés en alcool de vin, vinasses viticoles, biogaz, compost, huile de pépins de raisin, colorants naturels, *etc.*

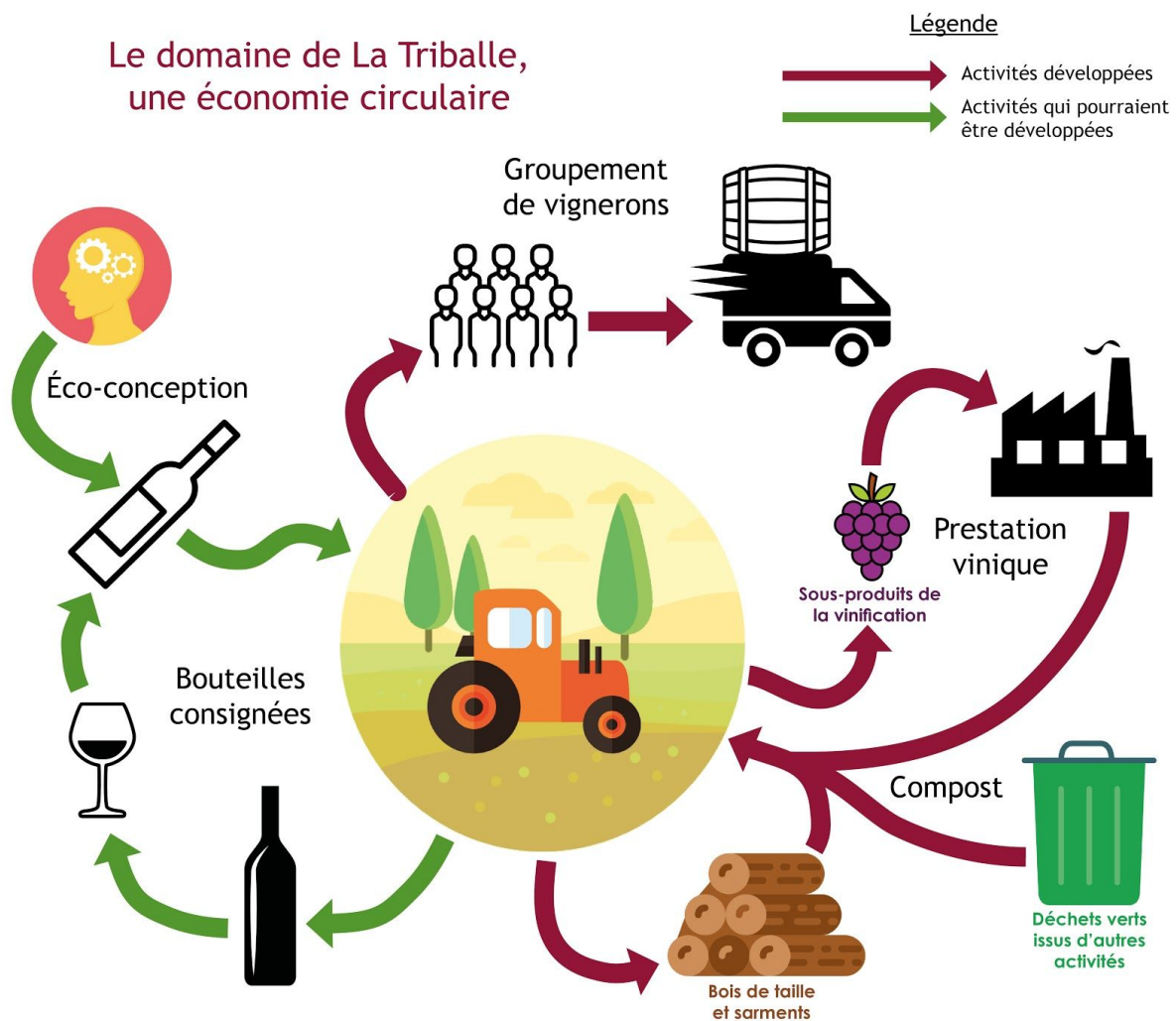
La filière vitivinicole s'investit donc déjà, en partie, dans l'économie circulaire. Et notre acteur, via sa certification « Agriculture Biologique » et son fonctionnement en biodynamie, s'implique d'autant plus dans cette économie circulaire. En limitant sa consommation d'intrants chimiques et en valorisant les déchets verts d'autres acteurs économiques de la région en les transformant en compost, il limite le nombre de déchets et réduit son impact environnemental. Il permet donc à son activité d'être moins énergivore et plus durable. Enfin, le regroupement des vignerons locaux permet de créer un tissu social sur le territoire et de diminuer le bilan carbone de leurs activités.

Les déchets de taille de la vigne sont utilisés comme bois de chauffage pour les locaux du domaine et une partie est directement broyée sur les parcelles afin d'enrichir le sol. Les sous-produits liés à la fabrication du vin sont compostés (cas du marc de raisin) tandis que la lie est amenée chez un partenaire se situant à 40 km du domaine.

Les fournisseurs (bouteilles, étiquettes, bouchons,...) se situent pour la plupart dans un rayon de 40 km autour du domaine mais ce ne sont pas tous des entreprises françaises (ou ayant leur siège en France). On peut par exemple citer le négociant de bouteilles «Chevalier Bouteilles» dont une de ses antennes se situe à Sète alors que la production est italienne. Enfin, le domaine travaille avec des partenaires qui mettent en place des démarches d'éco-conception en proposant par exemple des étiquettes en papier recyclé. Les bouteilles vendues sous AOC

sont encadrées par des normes eco-responsables (norme Ecova notamment), faisant appel aux principes de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

Enfin, pour améliorer son investissement dans un schéma d'économie circulaire, notre acteur pourrait, par exemple, mettre en place un système de bouteilles consignées. D'une part, cela limite les déchets et, d'autre part, ce système encourage les clients à revenir sur le domaine ce qui peut les fidéliser sur le long terme. De même, La Triballe pourrait s'inscrire au tant que point de collecte du liège et inciter ses clients à déposer leurs bouchons au domaine. D'une part cela permet de limiter le gaspillage en recyclant le liège en matériaux isolants par exemple. D'autre part, cela permet de financer des actions de développement durable telle que la préservation et la gestion durable des forêts de chênes-liège dans le sud de la France par l'Institut Méditerranéen du Liège (<http://www.planeteliege.com/recyclage.php>).



© Océane Cobelli

Figure n°7 : Schéma du fonctionnement actuel et du fonctionnement optimisé de l'économie circulaire du Domaine de La Triballe

I.5. Fiche Services Écosystémiques « CICES »

Les services écosystémiques sont définis comme les bénéfices (Millenium Ecosystem Assessment, 2005) ou les bienfaits (TEEB, 2008) que les humains tirent des écosystèmes. La « Common International Classification of Ecosystem Services » (CICES) les définit comme « des contributions que les écosystèmes ont sur le bien-être humain » (Haines-Young et Potschin, 2013). La CICES a créé un classement en trois catégories en fonction de la nature du service. Ainsi, on distingue les services d’approvisionnement, qui correspondent aux produits procurés par la nature et utilisables par l’Homme comme les aliments ou les matériaux ; les services de régulation et de support, correspondent, quant-à eux, aux phénomènes qui permettent de réguler les processus naturels et enfin les services culturels qui rassemblent l’ensemble des bénéfices immatériels tels que l’esthétisme, le patrimoine, l’éducation, *etc.* Cette notion de service rendu par la nature à l’humanité est de plus en plus utilisée pour accentuer notre prise de conscience face aux impacts de l’Homme sur les écosystèmes en mettant en avant les bénéfices qu’ils peuvent nous apporter et ainsi renforcer leur conservation.

Les activités humaines, notamment professionnelles, dépendent donc directement de ces services. Implantée dans la garrigue, l’activité viticole du domaine de la Triballe en dépend fortement elle aussi. Un tableau regroupant l’ensemble de ces services selon la classification CICES est présenté ci-dessous :

Type de service	Division	Groupe	Sous-groupe	Observation sur le vignoble
Approvisionnement	Nutrition	Biomasse	Plante cultivée	Culture des vignes pour la production de vin bio
		Eau	Eau souterraine	Récupération de l'eau potable souterraine par forage pour consommation et/ou pour irrigation de vignes
	Énergie	Source d'énergie à partir biomasse	Bois	Utilisation du bois pour chauffer l'habitation située sur la parcelle
Régulation et support	Médiation des déchets, des substances toxiques et des autres nuisances	Médiation par la biocénose	Bio-remédiation par des organismes	Les micro-organismes ainsi que la faune du sol (vers, acariens) participent à la bioremédiation
		Médiation par les écosystèmes	Filtration, séquestration, et stockage par les	La végétation environnante dans la garrigue va stocker les

			écosystèmes	différentes particules polluantes
	Médiation des flux	Flux de masse	Protection contre le risque incendie	La présence de haies qui servent de brise-vent permet de réduire le risque incendie
		Flux liquide	Protection contre les inondations	La présence de végétation permet de réduire le risque d'inondation
		Flux gaz/air	Ventilation de l'air	L'air est purifié grâce à la présence abondante de la végétation
	Maintien des conditions physiques, chimiques et biologiques	Maintien des cycles de vie, habitats et protection du patrimoine génétique	Maintien de la biodiversité	On peut retrouver des petits mammifères, des oiseaux, des amphibiens ainsi que des insectes dans les cultures de vignes qui représentent l'habitat d'une large gamme de biodiversité
			Maintien des habitats	Des moutons sont utilisés pour débroussailler et maintenir les milieux ouverts
		Formation et composition du sol		La présence des micro-organismes bactériens ainsi que la faune dans le sol favorise le maintien de l'aération et de la bonne qualité du sol. Le système racinaire des vignes et de la végétation environnante permet également d'absorber l'azote minéral du sol, favorisant ainsi leur croissance. La présence d'un couvert végétal permet également la régulation thermique et hydrique du sol
		Conditions hydrauliques	Qualité de l'eau	Les proportions des composants minéraux sont maintenues et les sédiments participent à la

				filtration de l'eau pour assurer sa bonne qualité
		Composition atmosphérique et régulation du climat	Séquestration du carbone	Les vignes ainsi que la végétation environnante séquestrent une partie du carbone atmosphérique à l'échelle locale et participent à la régulation du climat à cette même échelle
Culturel	Interactions physiques et intellectuelles avec les organismes, les écosystèmes et les paysages	Interactions physique et expérimentale	Technicité	Certains travaux comme la taille de la vigne par exemple, peuvent mener à un sentiment de satisfaction ainsi qu'à un "plaisir" difficile à expliquer
			Travaux manuels	Les éléments physiques tels que l'odeur de la terre fraîchement retournée ou une vigne parfaitement palissée provoque une sensation de bien être
		Interactions intellectuelles et représentatives	Pédagogie	Projet d'accueil du grand public pour des balades naturalistes et de sensibilisation à la nature sur le domaine
			Esthétique	Participation à l'esthétique des paysages en les modelant au fil des saisons
			Artistique	Ce paysage favorise la créativité artistique (écriture, peinture, photographie)
			Scientifique	Travaux expérimentaux contre le changement climatique en testant différents systèmes d'arrosage. Un nouveau cépage est aussi en cours d'élaboration

	Interactions spirituelles, symboliques (et autres) avec les écosystèmes et les paysages	Spirituel et/ou emblématique	Symbolique	Le métier de vigneron possède une forte symbolique en France. Plus qu'un métier, il constitue un véritable mode de vie
			Emblématique	La rainette, indicateur de milieu viticole en bonne santé, est très abondante sur le domaine et est devenu l'emblème du domaine
		Autres productions culturelles	Héritage	S'agissant d'un domaine familial, les savoirs et savoirs-faire nécessaires se sont transmis de génération en génération

III. DISCUSSION & CONCLUSION

Le territoire des garrigues, témoin d'un riche passé historique, a été façonné par les activités agro-sylvo-pastorales au fil du temps. Cependant, la déprise agricole et l'urbanisation croissante menacent aujourd'hui ces milieux et la biodiversité qui en dépend. Par leur activité viticole, M. et Mme Durand participent au maintien des milieux ouverts caractéristiques de ces paysages méditerranéens ainsi qu'à la lutte contre les incendies. De plus, par leur investissement dans l'agriculture biologique et la biodynamie, ils participent à la réduction des impacts négatifs sur l'environnement. Leur activité permet le maintien d'une biodiversité spécifique grâce à la présence, sur leur exploitation, d'une végétation particulière comprenant des bandes enherbées, des boisements, des vieux arbres, des haies et des friches. Depuis sa création, le Domaine de La Triballe a évolué en symbiose avec le territoire environnant et contribue à la préservation des écosystèmes et de la biodiversité typiques des garrigues.

En plus de participer à la préservation d'une biodiversité spécifique, le Domaine de La Triballe est un domaine familial, à taille humaine qui permet de maintenir des pratiques et des traditions locales. La viticulture et la vinification sont, en effet, des savoirs-faire ancestraux qui connotent de nos jours une forte valeur culturelle et patrimoniale : Qui ne pense pas syrah, grenache et cinsault lorsque l'on évoque le terroir viticole de l'Hérault ? En effet, ce sont ces pratiques qui ont participé, entre autres, à la construction des paysages des garrigues et à la renommée de ces terroirs. Maintenir ce type de pratiques agricoles est donc primordial d'un point de vue patrimonial (biologique et culturel).

En ayant adopté un mode de production de vins biologiques, M. et Mme Durand ont su être de véritables pionniers de la viticulture bio et ainsi se démarquer des autres domaines héraultais en créant une gamme de vins unique et typique du territoire. Leur travail s'inscrit dans une réelle démarche de développement durable, ce qui est positif pour le territoire et la

création d'emplois. Les coûts de production étant élevés en agriculture biologique et non répercutés sur le prix de vente des produits, ce type de production ne garantit pas à long terme la pérennité des exploitations. Plus qu'une aide à la production, il semble aujourd'hui nécessaire pour ces viticulteurs de bénéficier d'un soutien plus fort sur la valorisation de leurs produits et de leur mode de production. Pourtant, M. et Mme Durand ne baissent pas les bras et envisagent même de nouvelles perspectives d'avenir en souhaitant étendre le domaine sur deux hectares supplémentaires et en s'investissant dans des projets de Recherche & de Développement menés en partenariat avec des structures universitaires.

Ainsi, ce projet de valorisation économique du territoire des Garrigues nous a permis de rencontrer un acteur-clé de ce territoire. Ce dernier nous a permis de nous confronter à la réalité du terrain et de mieux comprendre les difficultés rencontrées par notre acteur économique ainsi que les particularités de l'agriculture biologique. Nous remercions très chaleureusement Monsieur et Madame Durand pour leur investissement et pour le temps qu'ils nous ont accordé durant ce projet.

Annexe 1: Questionnaire quantitatif

Dans le cadre de notre enseignement de master 2 IEGB intitulé "Valorisation économique de la Biodiversité" nous devons réaliser une analyse et présentation de votre activité selon des domaines socio-économiques et environnementaux en lien avec le territoire des Garrigues.

Le questionnaire ci-dessous va nous permettre d'avoir une première approche quantitative de votre activité économique en essayant notamment de cerner vos méthodes de production, vos moyens humains, matériels et financiers, ainsi que vos éventuels futurs projets économiques,...

Ce dernier servira à compléter notre première phase de recherche bibliographique concernant votre activité.

Merci de préciser au maximum vos réponses (dans la mesure de votre disponibilité)

Votre structure

1. Quel est le statut juridique de votre structure ?

2. M. Durand, êtes-vous toujours l'actuel président du syndicat de l'AOC "Grès de Montpellier" ?

3. a) Etes-vous également rattaché à un autre réseau (groupement, syndicat, coopérative, association..) ?

3. b) A combien s'élève le nombre d'employés permanents et saisonniers ? Dans le cas échéant, accueillez-vous des bénévoles ?

4. a) Quelle est la superficie totale de votre exploitation (dont la part de vos différents cépages) ?

4. b) Selon vous, quelle est la superficie minimale pour qu'une activité économique de votre type soit viable sur le territoire des Garrigues ? Et celle que l'on pourrait qualifier de superficie "idéale" ?

Votre fonctionnement économique

5. Êtes-vous présent uniquement à l'échelle du territoire des Garrigues (locale) ou exportez-vous votre production ?

6. Si oui, à quelle échelle : régionale, nationale, internationale ? (précisez vos intermédiaires)

7. Vous chargez- vous de la commercialisation de produits/services proposés par un autre acteur économique implanté dans les Garrigues?

Votre activité

8. a) Quel a été votre chiffre d'affaires en 2016? 2014? 2010? Quelle est sa tendance générale ?

8. b) Pouvez-vous dire que votre activité est "rentable" ? (en expliquant pourquoi)

9. a) Quelle a été votre production en 2016 (production en hectolitres, nombre de bouteilles produites) ?

9. b) Quelles sont les activités que vous prenez en charge dans le cadre de votre domaine (mise en culture de la vigne, entretien, vendanges, transformation, mise en bouteille) ?

9. c) Concernant les éventuelles activités que vous sous-traitez, quels sont les coûts alloués ?

10. a) Quels sont vos principaux moyens (humains, techniques et financiers) associés à vos activités ? Quelle est leur proportion par rapport à l'ensemble de vos dépenses annuelles?(en % si possible)

10. b) Sachant que vous pratiquez une agriculture biologique certifiée, quels sont les principaux coûts associés à cette certification et notamment à la charte FNIVAB?

11. a) En dehors de la production viticole, que proposez-vous (jus de fruit, dégustations, etc.) ? En quelle quantité ou fréquence ? Pour quel type de public ?

11. b) Quels bénéfices en tirez-vous ? Quelles sont les dépenses associées ?

12. Quelles aides financières percevez-vous ? (subventions de l'État, de la PAC, MAEC, etc.) Ces aides sont elles indispensables au maintien de vos activités (part de votre budget en % si possible) ?

Recherche et développement de votre activité

13. a) Quelle part de votre budget réservez vous au domaine de la recherche et de l'innovation ?

13. b) Quels sont vos projets futurs dans les trois prochaines années ? (agrandissement domaine, embauche, achats matériels,...)

13. c) Bénéficiez-vous d'aides financières pour vous développer dans ce sens ?

14. Quelle part de marché occupez-vous sur le territoire des Garrigues par rapport aux éventuels concurrents ?

15. Quels sont les impacts géo-économiques de votre activité ? (de l'achat de matière première à la (re)vente de produits, en passant par la communication, ...) A distinguer si possible selon différentes échelles (locale, départementale, régionale,...)

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages :

BOUCHET M., LECOEVRE C., LEFORT J. & OURCIVAL J.M., 2013. Le système agro-sylvo-pastoral.182-

COLLECTIF DES GARRIGUES, 2013. Atlas des garrigues-regards croisés. Ed. Ecologistes de l'Euzière. Licence Creative Commons. 360p

Millennium Ecosystem Assessment, 2005a, Ecosystems and Human well being, Global Assessment Reports, Vol.1: Current State and Trends, Washington D.C., Island Press, 948 p

Mittermeier, R.A., Turner, W.R., Larsen, F.W., Brooks, T.M., Gascon, C., 2011. Global Biodiversity Conservation: The Critical Role of Hotspots, in: Zachos, F.E., Habel, J.C. (Eds.), Biodiversity Hotspots. Springer Berlin Heidelberg, Berlin, Heidelberg, pp. 3–22. doi:10.1007/978-3-642-20992-5_1

TEEB, The Economics of Ecosystems and Biodiversity – An Interim Report. European Communities, 2008

Sites internet :

<http://www.wikigarrigue.info>

<http://www.mistrals-home.org/spip.php?article234>

<http://vigne.reussir.fr/actualites/revenir-a-une-economie-circulaire: SXM0E35G.html>

http://www.vignevin.com/fileadmin/users/ifv/2015_New_Site/AE4_Territoire/Fichiers/Itin-25-Modif_dec.pdf

<http://blog.midi-vin.com/techniques-viticoles/produits-derives-vigne-vin-00806>

http://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/1507-ae-fi-100giee-aquitaine-gironde-sme_ecoce p11052017.pdf

<http://www.giee.fr/trouver-un-giee/par-region/nouvelle-aquitaine/valorisation-des-sous-produits-de-la-vigne-dans-une-logique-deconomie-circulaire/>

http://www.undv.fr/eco_circulaire.html

<https://www.recita.org/articles/h/linitiative-de-la-semaine-valecarb-valorisation-du-co2-dalci-on-environnement.html>

http://www.undv.fr/pdf/AnalyseduCycledeViecomparative_2012.pdf

<http://www.environnement-magazine.fr/archives-em/article/2013/11/01/10289/bois-vigne-so-usvalorise.php>

http://www.vignevin.com/fileadmin/users/ifv/2015_New_Site/AE4_Territoire/Fichiers/2016_184_Biomasse_SP.pdf

http://www.vignevin.com/fileadmin/users/ifv/2015_New_Site/AE4_Territoire/Fichiers/ATLAS_-_Projet_biomasse_vitivinicole_vF_BD_-_Copie.pdf

http://economie-circulaire.coopdefrance.coop/imageProvider.aspx?private_resource=742&fn=Brochure%20économie%20circulaire.pdf

<http://www.vignevin.com/recherche/territoires/valorisation-biomasse-vitivinicole.html>

http://www.institut-economie-circulaire.fr/Reflexions-sur-l-economie-circulaire-Viticulture-Pleinchamp_a220.html

<http://www.ecocert.fr/qui-sommes-nous>

<https://www.sudvinbio.com/home/tout-savoir-sur-le-vin-bio/la-reglementation>

<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr>

<http://www.gres-de-montpellier.com/>

<http://www.languedoc-aoc.com/fr>

<https://www.nimes-metropole.fr/fileadmin/mediatheque/Dossier-commun/Documentations/publications/Developpement-durable/Diagnostic-Charte-paysagere-et-environnementale-des-garrigues-intercommunales-de-Nimes-Metropole-Fevrier-2010.pdf>